

SYNTHÈSE COMMISSION 3

par Marie Pellier, Master MOUI, Université Rennes 2

Gestion, animation et projets d'équipements

3 intervenants étaient présents pour aborder la question de la gestion, de l'animation et des projets d'équipements.

- Abdelmalek BOUTI, Directeur de la MJC Bréquigny, Rennes
- Christophe BECHET, Responsable de l'animation sociale à l'APRAS (Association de Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale)
- Guénoilé JEZEQUEL Etudiant en architecture à l'ENSAB et membre de l'association Bureau Cosmique

La place donnée aux citoyens dans la formation et la gestion des projets d'équipements

Comment répondre aux besoins des habitants à défaut de pouvoir répondre, comme nous le souligne le Directeur de la MJC Bréquigny, à toutes les demandes qui peuvent émaner de part et d'autre de la société civile ?

Comment mettre en valeur cette « maîtrise d'usage » qui apparaît plus que nécessaire aujourd'hui afin de repérer les besoins réels à l'origine d'un projet d'équipement, mais qui semble encore bien difficile à mettre en œuvre ?

Il est sans doute important aujourd'hui de **rendre les habitants acteurs du projets**, afin de dépasser le stade du simple consommateur. C'est la **confrontation des idées et les échanges** qui vont finalement fonder le projet, et permettre à ces espaces d'être portés et investis par les habitants.

Le degré d'intervention des pouvoirs publics

A quel moment doit intervenir l'institution dans le portage du projet ? L'exemple de la MJC Bréquigny et de l'APRAS nous rappelle à juste titre que le soutien des institutions, que ce soit en moyens humains ou financiers, reste néanmoins nécessaire au montage et à la gestion du projet.

Mais quel doit-être le **degré d'intervention des collectivités territoriales** dans le pilotage des équipements ? Quelle place **laisser à l'initiative privée** ?

L'exemple de l'APRAS nous permet de comprendre les enjeux qui gravitent autour de cette question. Cette association est en effet confrontée au quotidien à la supervision, parfois conflictuelle, de la gestion des locaux qu'elle met à la disposition des associations et collectifs en charge de les animer. Il lui faut résoudre les problèmes de partage des locaux, de partage de l'espace, de partage du temps et des plannings, comme par exemple la **sur-appropriation d'espace communs** par un acteur ou une association en particulier.

Le rôle de régulation, de médiation et de relai de l'APRAS reste donc définitivement nécessaire dans la gestion d'équipements aussi divers et recouvrant un large secteur comprenant les locaux collectifs résidentiels (LCR), les microéquipements, ou encore les pôles associatifs de quartier.

L'échelle des temporalités : comment articuler les actions spontanées et souvent éphémères avec l'appréhension de l'équipement dans le temps long ?

Peut-on conjuguer des actions ponctuelles comme celles présentées par le Bureau Cosmique et l'investissement à plus long terme de lieux et d'espaces publics par les citoyens ? L'association d'architectes se pose la question de savoir comment réinvestir les lieux en transition, les occuper, questionner leurs usages et leur place dans la ville et dans l'espace urbain, et finalement, s'interroge : comment transformer durablement le territoire par l'éclosion de ces actions ponctuelles ?

Comment très concrètement gérer l'intervention de ces acteurs, afin de porter un véritable projet d'équipement à l'échelle du territoire, et de dépasser la logique de sectorisation par quartier afin de finalement, lui redonner du sens auprès des habitants ?

A travers l'exemple du Bureau Cosmique, on peut légitimement se demander aujourd'hui s'il ne faut pas **laisser davantage de place à l'expérimentation, aux initiatives spontanées**, qui répondent souvent à un besoin ignoré des autorités, ou qui au contraire le devance, l'anime, le met en scène dans l'espace public. Jouer sur la temporalité, créer l'évènement, n'empêche pas par la suite à l'initiateur du projet de laisser la main aux habitants fédérés au sein d'une nouvelle association, comme le démontre le projet de cuisine mobile à la Courrouze.

L'objectif ici semble de mettre **en récit un espace**, un projet d'équipement, provoquer les échanges et les rencontres, susciter des questionnements parmi la population, provoquer le débat. On s'aperçoit alors que ces initiatives peuvent devenir tout aussi importantes que la construction d'un nouveau bâtiment ou d'une nouvelle construction. Avant le temps de l'action politique et politicienne, ces actions permettent **d'anticiper les mutations de l'espace et de favoriser leur future appropriation** par ceux qui vont les pratiquer dans les prochaines années. Mais pour ce faire, cela nécessite, parfois, de bousculer les normes, les pratiques et les habitus administratifs.

Conclusion

Citation du directeur de la MJC Bréquigny : « Le vivre-ensemble ne s'arrête pas aux portes de la structure ». Comment faire vivre au quotidien ces équipements, ces quartiers, ces espaces publics, qui nécessitent aujourd'hui et plus que jamais une mise en synergie des actions portées par l'ensemble des acteurs sur un même territoire. **Doit-on repenser nos modes d'action** pour favoriser une approche de l'équipement plus tournée vers le spontané, l'évènementiel, l'éphémère ? Et si oui, dans quelles limites ? Cela pose **l'inévitable question de l'articulation, parfois difficile, des initiatives autant que des intérêts particuliers, qu'ils soient portés par des collectifs privés ou publics.**